



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CABINET
Direction des sécurités
Service interministériel de défense
et de protection civile

Nancy, le **24 AVR. 2024**

Le préfet de Meurthe-et-Moselle

à

Destinataires *in fine*

Objet : Appel à projets (AAP) concernant la journée nationale de la résilience (JNR) – édition 2024.

Depuis 2009, le 13 octobre a été désigné par l'Assemblée générale des Nations Unies comme date de commémoration de la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe. L'objectif de cette journée est de sensibiliser les publics aux mesures qui permettent de réduire leur exposition au risque en cas de catastrophe naturelle ou technologique.

Le Gouvernement a choisi de s'inscrire dans cette démarche en instaurant en France une journée nationale annuelle de la résilience face aux risques naturels et technologiques.

Lors de l'édition 2023, ce sont plus de 600 projets qui se sont concrétisés au travers de près de 3000 actions menées sur l'ensemble du territoire, dont plus de 700 actions relevant des établissements scolaires. Les événements organisés ont pris des formes variées : animations, interventions en milieu scolaire, conférences, portes ouvertes, exercice de gestion de crise.

Toutes les parties prenantes, citoyens, entreprises, employeurs publics, élus et collectivités territoriales, établissements d'enseignement, opérateurs publics, associations, experts et spécialistes chargés de la prévention et de la gestion de catastrophes, médias sont invités à se mobiliser.

L'État organise un appel à projet publié sur les sites du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, afin de susciter et de labelliser des projets s'inscrivant dans les objectifs fixés pour la journée nationale de la résilience, dont le point d'orgue est le 13 octobre 2024.

Afin que la culture du risque soit de plus en plus présente dans notre quotidien, **l'appel à projets 2024** permettra de labelliser des projets organisés toute l'année mais seuls les projets organisés autour du 13 octobre pourront concourir pour obtenir un prix.

Je vous remercie de **diffuser** largement cet appel à projets et je vous encourage à **organiser** une ou plusieurs actions et à déposer un projet sur la plate-forme dédiée, afin que la culture du risque soit de plus en plus présente dans notre quotidien :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/journee-nationale-de-la-resilience-appel-a-projets>

Le règlement de l'appel à projet est consultable via le lien suivant :
<https://www.ecologie.gouv.fr/appel-projet-journee-nationale-resilience>

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute précision complémentaire par mail pref-defense-protection-civile@meurthe-et-moselle.gouv.fr ou au 03.83.34.26.15.

Le préfet,



Françoise SOULIMAN

Destinataires :

Madame la présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
Mesdames et Messieurs les sous-préfets d'arrondissement, directeurs départementaux et chefs de services des administrations déconcentrées de l'État
Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle
Monsieur le président de la chambre des métiers et de l'artisanat
Monsieur le président de la chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle
Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours
Mesdames et Messieurs les présidents et directeurs d'association agréée de sécurité civile